

Rapport préliminaire de la délégation française sur le ravitaillement en céréales de l'Europe (Londres, 3 avril 1946)

Légende: Le 3 avril 1946, le délégation française auprès de a Conférence de Londres sur le ravitaillement en céréales de l'Europe dresse un tableau de la situation agricole en France.

Source: Emergency Conference on European Cereals Supplies held in London from 3rd to 6th April 1946. London: 1946.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/rapport_preliminaire_de_la_delegation_francaise_sur_le_ravitaillement_en_cereales_de_l_europe_londres_3_avril_1946-fr-f25d8ecb-d1e9-4e8e-b122-7cc49697292f.html

Date de dernière mise à jour: 20/10/2012

Rapport préliminaire de la délégation française à la Conférence des céréales, le 3 avril 1946 à Londres

I. La situation du ravitaillement en céréales

Introduction

La situation de la France en matière de céréales se présente au 1er avril 1946 de la façon suivante :

Il y a, en stocks, dans les silos, dans les moulins et dans les boulangeries, environ 372.000 tonnes exprimées en termes de blé. La collecte de ce qui peut rester chez les agriculteurs donnera probablement encore 220.000 Tonnes. La France disposera ainsi, comme ressources indigènes, jusqu'à la soudure, qui se situe vers le 1er août, d'un total de 588.000 tonnes.

Pendant ces 4 mois, la consommation, au taux de 300 grammes de pain par jour, s'élève à 380.000 tonnes par mois. Il faut y ajouter, au jour de la soudure, un report minimum d'environ 200.000 tonnes. C'est donc un besoin total et minimum de 1.720.000 tonnes qui apparaît en regard d'une ressource de 588.000 tonnes, soit un déficit de 1.132.000 tonnes, à combler par l'importation.

En Afrique du Nord française, la soudure se produit tôt, vers le 1er juin. Ici, le plan de 2 mois comporte une ressource locale nulle au regard de besoins mensuels de 165.000 tonnes, soit un déficit de 330.000 tonnes à trouver aussi dans l'importation.

Comment est on arrivé à cette situation ? Quelles mesures ont été prises pour lutter contre la pénurie ? Quelles sont les perspectives d'avenir ? Tel est l'objet de ce bref exposé.

A. Origines et causes de la présente situation

En France, la récolte de 1945 a été déficitaire d'environ 50% par rapport à la moyenne d'avant guerre, pour les raisons suivantes:

Les ensemencements de fin d'automne 1944 ont eu lieu par temps excessivement pluvieux, " dans la boue." C'était aussi le moment des plus dures difficultés consécutives à la Libération: le territoire encore occupé dans certaines des zones les plus fertiles, les zones des combats, récents encore, minées ou dévastées, la main d'œuvre des réfractaires au service obligatoire en Allemagne ayant quitté la campagne, les jeunes étant avec eux, partis combattre sur les front d'Alsace ou de l'Atlantique, tandis qu'aucun prisonnier n'était encore rentré. Jamais la pénurie d'engrais n'a été aussi grave qu'à ce moment, tant par manque de ressource que par les difficultés des transports intérieurs.

Dans ces conditions, les surfaces emblavées en blé ont été de 3.684.018 hectares, dont 3.404.010 en blés d'hiver et 280.008 ha. en blé de printemps au lieu d'une moyenne de 5.150.000 ha. avant la guerre.

Si, sur cette surface, la France avait obtenu la moyenne du rendement d'avant guerre, elle aurait tiré environ 5.530.000 tonnes de sa récolte. Mais, peu à peu les conditions météoriques sont devenues de plus en plus défavorables: après la sévère gelée des 1^{er}-3 mai 1945; la sécheresse s'est établie et ses effets ont été renforcés par l'appauvrissement des sols épuisés; finalement, l'échaudage a réduit le poids des grains mûrs à un rendement moyen de seulement 11,7 quintaux par ha. A la fin d'août 1945, quand la récolte réelle a pu être connue avec assez de précisions après de nombreux battages, il est apparu que la récolte réelle était seulement d'environ 4.315.000 tonnes (au lieu d'une moyenne quinquennale de 8.000.000 de tonnes avant guerre), dont il faut soustraire les besoins incompressibles en semences, *les freintes normales* et les pertes par dessiccation, la part légale des agriculteurs échangistes, ce qui laisse une ressource collectable de 2.800.000 tonnes, sur laquelle 2.480.000 tonnes ont été effectivement collectées au 1er mars et 320.000 tonnes restaient à collecter après le 1er mars 1946. Il faut y ajouter l'utilisation, au moment de la soudure, du

report au 1er août 1945, qui était alors d'environ 445.000 tonnes.

Il faut souligner que cette situation de pénurie a été analogue pour toutes les autres denrées. Cette conjoncture d'une simultanéité dans la disette est un phénomène climatique rare, mais dont il faut hélas constater la réalité: en fourrages divers, foins, céréales secondaires, etc., au lieu d'une moyenne de 50 *milliards* d'unités fourragères avant guerre (y compris les importations représentant 1,5 à 2 milliards), la récolte de 1945 n'a pas dépassé 25 *milliards* d'unités fourragères.-En *viande* (bovins, ovins et porcins), au lieu d'une production moyenne de 1.750.000 tonnes avant guerre, la production totale de 1945 n'a pas dépassé 850.000 tonnes.-En *sucre*, au lieu d'une production moyenne de 850.000 avant guerre, plus environ 100.000 tonnes à 150.000 tonnes, d'importation, la production métropolitaine n'a été que de 407.000 tonnes, et malgré les plus grandes économies sur l'alcool.- En *pommes de terre*, au lieu d'une récolte moyenne de 13 millions à 15 millions de tonnes, la récolte n'a pas dépassé 5 à 7 millions de tonnes, y compris la production des jardins familiaux.

Pendant ce temps, la pénurie mondiale de corps gras ne permettait d'introduire en France que des quantités réduites: la France était déjà avant guerre, importatrice pour moitié de son Empire, pour moitié de l'étranger, de près des $\frac{3}{4}$ de ses besoins alimentaires en graisses et huiles. En 1945-1946, la consommation de ces aliments n'a pas atteint tout à fait la moitié de celle d'avant guerre.

C'est donc une diminution générale de près de moitié des ressources alimentaires de toute nature qui a coïncidé avec la réduction si sévère de la récolte de blé.

En Afrique du Nord, la situation a été encore plus mauvaise. La récolte en céréales a été désastreuse par suite d'une sécheresse inouïe succédant à plusieurs autres années sèches: Tunisie, Algérie, et Maroc, n'ont pas récolté, en 1945, plus de 639.900 tonnes de blé et 490.300 tonnes d'orge utilisable pour l'homme, alors que les besoins, sur la base réduite de 7 kgs 700 de grains par mois, sont de 1.901.022 tonnes de céréales panifiables pour l'année. Depuis le mois 5 octobre 1945, l'Afrique du Nord vit exclusivement sur l'importation des céréales.

Au même moment, la sécheresse a causé d'immenses dégâts dans le cheptel nord africain. On estime à 50% le nombre de têtes d'ovins morts de faim dans les pâturages desséchés, sans que cette situation créât des ressources en viande du fait des règles de l'islam qui interdisent la consommation de tels animaux.

B. Mesures prises pour atténuer le déficit en blé

La tentative de vente libre du pain, qui a eu lieu en France, n'a duré que deux mois seulement. Elle résultait d'engagements pris envers le pays à un moment où le ministre d'alors croyait plus grandes les ressources métropolitaines, et surtout les ressources mondiales. Cette tentative n'a duré qu'en Novembre et Décembre 1945; elle a eu le caractère et la valeur d'une expérience. Depuis janvier 1946, et sur certains points depuis août dernier, la France a pris une série de mesures qui constituent une somme d'efforts vraisemblablement inégalée dans les autres pays. Certains peuvent, sur un point isolé, avoir une situation plus dure ou pratiquer une mesure plus sévère; aucun autre pays n'a sans doute pris un ensemble de dispositions plus efficaces pour lutter contre le déficit en blé.

Une première série de mesures concernant le rationnement.

(a) *Le rationnement* a été rétabli depuis le 1er janvier 1946 et la ration a été abaissée à 300 grammes de pain par jour, c'est à dire à un taux plus faible que durant les mois antérieurs de 1945, et égal à celui qui avait été atteint pendant les plus durs moments de l'occupation allemande.

(b) *Le taux d'extraction* a été porté de 85 à 90-92% pour réduire la consommation de blé pour un même poids apparent de pain. Aucun pays n'a actuellement un taux d'extraction plus élevé.

(c) *Le tourteau de soja*, au lieu d'être livré au bétail, a été moulu en farine et introduit à raison de 5% dans le

pain des grandes villes, atténuant ainsi la pénurie de farine de froment et relevant quelque peu la valeur protidique du pain.

(d) Déjà des *mais et des orges* ont été prélevés sur les contingents primitivement prévus pour l'alimentation du bétail, et incorporés dans le pain. Ces opérations seront développées au cours des prochains mois si les importations le permettent.

(e) *La chaux*, à raison de 1,5 pour mille a été ajoutée aussi dans le pain des grandes villes pour atténuer les effets décalcifiants du taux élevé d'extraction des farines.

(f) La fabrication et la vente de la *pâtisserie* avec les farines panifiables ont été totalement prohibées depuis le 1er janvier 1946.

(g) Aucune quantité de blé, si minime soit-elle, n'a été affectée à des *usages industriels* tels que la distillerie ou l'amidonnerie à usages non alimentaires.

(h) *La brasserie* a été réduite à la portion congrue pour réduire la consommation d'orge et éviter ainsi que les exigences alimentaires des animaux ne soient reportées sur le blé ; la bière française ne doit pas titrer plus de 1% d'alcool, il lui a été affecté seulement 15.000 tonnes d'orge jusqu'au 1er mars 1946 au lieu de 250.000 tonnes avant la guerre.

Une deuxième série de mesures concerne la collecte:

(a) *une prime dégressive de prompt livraison*, de 30 Frs. par quintal au début, a été accordée dès août 1945 et supprimée depuis février.

(b) *des suppléments de vin* ont été accordés pour les travaux de la moisson et du battage.

(c) *effectivement, la livraison du blé, en août notamment, s'est accomplie* à un rythme extraordinairement rapide: 13,2% de la récolte estimée ont été livrés dans ce seul mois, au lieu de 7 à 10% durant le même mois des autres années.

(d) *Il est interdit de se servir du blé pour l'alimentation du bétail*, mais une mesure complémentaire fait que cette interdiction est réellement observée sur une large échelle. En effet, en France, la récolte est estimée pour chaque village et même pour chaque fermier, par des experts. Bien qu'il n'y ait pas à proprement parler une "imposition" en blé que les cultivateurs doivent obligatoirement livrer, le régime étant celui de la livraison de la totalité de la récolte, des mesures d'enquête et, éventuellement de coercition, sont néanmoins prises contre tout cultivateur qui ne livre pas assez vite (compte tenu des usages locaux) au moins la quantité de blé estimée pour sa récolte.

Si la *consommation animale en blé est certainement très faible*, il n'en est pas de même pour les céréales secondaires. Mais on doit rappeler ici deux caractéristiques de l'agriculture française:

1°-La majorité des *élevages industriels de volailles ont été supprimés* depuis le début des restrictions. Il n'existe plus que les établissements de conservation des reproducteurs d'élite, et un grand nombre de volailles fermières dispersées à travers toute la campagne et qui, pour une partie importante des mois de l'année, se nourrissent aux champs de la récupération des grains et des débris qui seraient perdus par tout autre moyen.

2°-Le gros bétail français vit, pour une large part, en autarcie fermière. Il consomme l'orge, l'avoine, le maïs, ainsi que le fourrage qui ont été obtenus le plus souvent dans la ferme même où il est élevé. Il en résulte qu'il est extrêmement difficile de rationner le bétail comme on peut le faire dans certains pays où l'alimentation des animaux, provenant soit de l'importation soit de régions différents de celles des régions d'élevage, peut être distribuée de façon autoritaire.

En Afrique du Nord, l'agriculture est beaucoup moins évoluée et nécessairement moins facile à contrôler dans les cultures indigènes. Elle ne permet pas la réalisation d'un ensemble de mesures aussi cohérentes que celles qui ont pu être prises en France. Les statistiques sont moins précises, et certains articles du questionnaire remis pour la présente conférence ne peuvent s'adapter exactement à notre connaissance des ressources agricoles indigènes de l'Afrique du Nord. Néanmoins, les grandes lignes de la situation sont bien connues, et des mesures également sévères ont été prises. La ration a été réduite à 7 kgs 700 de grains; le taux d'extraction a été porté également à 90-92%. Les céréales secondaires, et notamment l'orge, ont été, conformément d'ailleurs aux usages locaux, affectées, pour une très large part, à la place du blé pour la consommation humaine.

Les fournitures reçues par l'importation.- Malgré les mesures indiquées ci-dessus, la France et, encore moins l'Afrique du Nord, n'auraient pu subsister jusqu'ici sans l'aide de l'importation.

Depuis août 1945 jusqu'au 1er avril 1946, la France a reçu 1.187.000 tonnes de blé d'outre-mer, et particulièrement des Etats-Unis (depuis le 1er juillet 1945).

L'Afrique du Nord a reçu en même temps 1.400.000 tonnes de blé.

C. Perspectives des prochains mois

Blé de printemps-La France a fait encore un effort pour accroître dans toute la mesure du possible ses semences de blé de printemps. Une prime de 2.000 Francs par hectare vient d'être allouée aux cultivateurs à cet effet.

Surfaces emblavées-Dans ces conditions, nous avons en ce moment environ 3.951.600 hectares de blés divers semés (dont une petite partie, peut-être 5%, a gelé, il est vrai, mais sera sans doute semée à nouveau). Nous pouvons espérer que 50.000 ha. seront encore semés en blés de printemps. Des engrais, à raison de 60 à 80% des ressources d'avant guerre, ont pu être répartis. C'est encore trop peu pour restituer aux sols leur fertilité. C'est néanmoins une assurance sérieuse d'un meilleur rendement qu'en 1945.

Perspectives de la récolte 1946-Il y vraiment plus de chance pour que le climat du printemps et de l'été 1946 soit plus favorable que le climat invraisemblablement sec qui a provoqué la désastre de la récolte 1945. Comme les surfaces emblavées sont plus grandes, que la fertilisation a été meilleure, les prévisions de rendement sont certainement plus élevées, sans que l'on puisse néanmoins espérer atteindre le rendement moyen d'avant-guerre, étant donné le délai nécessaire à la restitution complète de la fertilité des sols. Dans ces conditions, une estimation probable pour la récolte de blé en France en 1946 peut être établie aux environs de 5.600.000 tonnes, tout en soulignant cependant combien un tel chiffre a, à la date présente, une valeur extrêmement aléatoire.

En Afrique du Nord-les perspectives de récolte sont plus proches et l'estimation qui peut en être faite est approximativement la suivante: 1.740.000 tonnes de blé 900.000 tonnes d'orge, toujours sous les mêmes réserves d'incertitude jusqu'à la date de la récolte.

On peut avoir l'assurance probable que la pénurie française et nord africaine en céréales sera sensiblement moindre en 1946-1947 qu'elle n'a été en 1945 1946. Néanmoins, un déficit français en blé subsistera certainement par rapport à la consommation d'avant-guerre, et il faut dès maintenant le noter pour en tenir compte.

Faiblesse du report en fin de campagne-Enfin, il est très important de souligner que dans ses prévisions, le Gouvernement Français n'a fait état que d'un report extrêmement faible à la soudure, environ 200.000

tonnes de blé soit moins de 18 jours de consommation. Un stock aussi faible entraînera certainement des ruptures d'approvisionnement dans beaucoup de localités, mais la France a cru devoir faire un tel effort pour limiter ses demandes au minimum le plus bas en considération du grave déficit mondial du blé. Elle considère que la réduction des stocks de sécurité et de reports en fin de campagne est une des mesures qui, le plus efficacement, pourrait permettre de libérer immédiatement plus de blé pour satisfaire sans délai aux besoins les plus urgents du reste du monde.

- *Les besoins d'importation pour le plan de 120 jours.*

La France a rappelé à de nombreuses reprises la valeur de son déficit en blé et de celui de l'Afrique du Nord. Elle a modifié ses chiffres au fur et à mesure que des statistiques plus exactes venaient remplacer des estimations prévisionnelles moins précises.

Devant la difficulté de recevoir les arrivages de blé qui lui étaient pourtant alloués en principe, la France a accepté avec reconnaissance l'offre de la Russie de lui fournir un apport substantiel. Néanmoins, la date tardive de cet apport, le lent relèvement, ou plutôt la baisse continue des apports d'Amérique, mettent en péril la ration d'Avril qui ne pourra être assurée que si un effort immédiat est accompli à l'Est comme à l'Ouest.

La France demande donc instamment que le rythme des arrivages de blé qu'elle doit recevoir, ainsi que l'Afrique du Nord, ne soit en aucun cas inférieur au plan minimum qui a été établi, savoir:

Pour la France :

320.000 Tonnes	devant arriver en Avril
320.000 Tonnes	„ „ en Mai
320.000 Tonnes	„ „ en Juin
172.000 Tonnes	„ „ en Juillet

Total: 1.132.000 Tonnes.

Pour l'Afrique du Nord :

170.000 Tonnes	devant arriver en Avril
160.000 Tonnes	„ „ en Mai

Total : 330.000 Tonnes.

Ce plan doit pouvoir être réalisé, quelles que soient les origines du blé attendu. Il ne faut pas que les expéditions d'Amérique soient diminuées tant que les quantités équivalentes de blé Russe ne seront pas effectivement parvenues, et réciproquement. Il est en effet bien entendu que la France s'est engagée à ne pas augmenter ses demandes ni sa ration de pain jusqu'à la soudure prochaine.

La France espère que sa demande sera entendue. Il faut en effet se rendre un juste compte de la situation véritable de l'alimentation et de la santé publique en France. On doit remarquer que le rationnement sévère que la France subit en ce moment se place dans un pays qui était, avant la guerre, le plus fort consommateur de pain, ce qui rend cette privation encore plus dure et plus sensible. On remarquera surtout que cet ensemble de privations se situe dans un rationnement officiel et total de 1.300 à 1.350 calories par jour

seulement dans les villes. On sait bien que la plupart des citoyens se procurent un léger complément de vivres parmi les denrées libres et au marché latéral, lequel n'est pas toujours du marché noir prohibé, mais simplement le fruit du partage légitime entre les ressources paysannes disponibles pour des parents ou des amis souffrant à la ville. Néanmoins, les évaluations les plus sûres, les sondages, les enquêtes les plus rigoureuses, font ressortir qu'en cette fin d'hiver, la ration effectivement consommée, tout compris dans les villes, est nettement inférieure à la moyenne de 2.000 calories par jour au lieu de 3.200 au moins avant la guerre, et même inférieure à 1.800 calories dans plusieurs grandes villes.

La situation sanitaire, légèrement améliorée en même temps que l'amélioration du rationnement dans les premiers mois qui ont suivi la libération, subit un nouveau recul. La morbidité, la mortalité infantile par l'insuffisance alimentaire des parents, font des progrès quotidiens. Toute restriction nouvelle aurait des conséquences désastreuses.

Ce qu'il importe en effet de souligner en terminant, c'est que ces restrictions s'appliquent sur une population sous-alimentée *depuis plus de 5 ans*. Comme le notait récemment le Président Hoover, cette situation ne peut pas être comparée avec celle des pays ennemis ou ex-ennemis, qui ont peut-être maintenant une situation alimentaire égale ou un peu inférieure à celle de la France, mais qui l'ont pour la première fois. Dans ces pays, pour regrettable que soit un tel état de choses, ce rationnement ne présente pas encore pour la santé publique les dangers que présente pour la France l'accumulation ininterrompue de privations depuis tant d'années. Cette accumulation donne au déficit alimentaire dont la France souffre au plus haut degré parmi les nations alliées, un caractère de gravité exceptionnelle.

II. La situation agricole de la France

Avant la guerre la France assurait la satisfaction de ses besoins alimentaires par la mise à la disposition des consommateurs de denrées alimentaires provenant pour 13% de l'extérieur et pour 87% de la production agricole intérieure. La situation alimentaire française dépend donc pour l'avenir essentiellement de la production métropolitaine. On peut donc affirmer que si le potentiel agricole était reconstitué sur la base de l'année 1939, la France ne connaîtrait pas des difficultés aussi graves dans le domaine du ravitaillement.

Or, depuis 1940, la production agricole de la France est essentiellement caractérisée par des récoltes en diminution constante. 1945 a été à cet égard une des années les plus mauvaises qu'ait connu la France agricole. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les productions moyennes de 1930-1939 et de 1945.

Pour les céréales, les plantes sarclées, la récolte 1945 représente environ 50% de la moyenne 1939.

En ce qui concerne l'alimentation du bétail, nos ressources végétales ont diminué de 46 à 52% selon les cultures par rapport à la période de référence de 1929-1938. Aussi la France a-t-elle été placée devant un déficit fourrager de l'ordre de 12 milliards d'unités fourragères, soit 8 milliards d'unités amidon et 1 milliard 275 de protéines digestibles.

Il y a tout lieu d'espérer que la France connaîtra des conditions atmosphériques plus favorables en 1946 et que la sécheresse ne viendra pas anéantir, pour une grande part, l'effort des agriculteurs. Cependant des conditions climatiques optimales ne permettront pas à la France de recouvrer le potentiel agricole d'avant-guerre.

En effet, la guerre et l'occupation ont réduit dans de très grandes proportions ses ressources en moyens de production représentant 50% du déficit.

Tout d'abord, une fraction très importante de sa main d'œuvre agricole retenue en captivité lui a fait défaut pendant la période 1940-1945.

Le retour des anciens prisonniers a certes atténué le déficit en main d'œuvre, mais l'éloignement dû à la captivité a altéré chez de nombreux cultivateurs le lien qui les unissait à la terre. Aussi, le problème de l'exode rural s'accroissant, l'Agriculture Française est placée devant la nécessité de se mécaniser dans les

délais les plus rapides, nécessité dont la diminution (500.000 sur 2.500.000 avant-guerre) et le rajeunissement du cheptel chevalin ont encore accentué la force.

Pour compenser ce déficit en main d'œuvre, la France se trouvait placée dans l'obligation de faire appel à l'aide alliée. En effet, son parc de tracteurs déjà insuffisant en 1939 (il se composait en 1939 de 39.000 moteurs) n'avait pu ni être entretenu, ni être renouvelé durant les hostilités.

Un plan d'importation de machines agricoles pour la campagne 1945 1946 portait sur 89.000 tonnes.

Au 28 février, 18 % seulement du programme soit: 15.000 tonnes était réalisé.

Le plan 1946-47 portant sur un tonnage de 122.000 tonnes dont 67,840 pour les tracteurs (36.000 unités) devait s'exécuter dans de meilleures conditions, ainsi l'agriculture française pourrait reconstituer son parc de tracteurs et son outillage agricole. Mais non seulement l'agriculteur Français devra disposer de moyens de production plus nombreux et plus modernes, mais aussi d'engrais en quantité suffisante pour améliorer un sol épuisé par l'absence durant quatre années, d'apports et d'éléments fertilisants en quantité suffisante.

Les apports en azote, acide phosphorique, potasse, ont été en diminution constante et ne représentent respectivement pour la campagne 1944-1945 que 15,52%, 4,76% et 2,26% des quantités épandais avant guerre.

Les difficultés qu'à l'instar de l'agriculture, l'industrie rencontre dans sa reconstitution, ne permettent pas d'espérer une production d'engrais suffisante pour couvrir les besoins français.

Ces derniers seraient pour la période courant du 1er Mars au 31 Décembre 1946 de :

200.000	Tonnes pour l'azote pur
1.000.000	Tonnes pour les superphosphates
125.000	Tonnes pour le phosphate moulu
et 600.000	Tonnes pour les scories Thomas

Ils exigeraient pour être couverts, des importations de :

110.000	Tonnes pour l'azote pur
400.000	Tonnes pour les superphosphates
240.000	Tonnes pour les phosphates moulus

Si dans le domaine de la traction mécanique et des engrais la France reçoit une aide suffisante, il est hors de doute que le rendement de la production végétale permette d'atténuer le déficit fourrager et partant, d'améliorer la situation du cheptel.

A cet égard, le déficit de la production céréalière et fourragère n'a manqué de l'année 1945 de rendre encore plus grave la situation du cheptel et par suite notre production en lait et en viande de boucherie.

Pour faire face à ce déficit, il eut fallu pouvoir importer :

2.094.200	Tonnes d'avoine
498.400	Tonnes d'orge
528.000	Tonnes de maïs
60.000	Tonnes de riz

Or, le programme d'importation porte seulement sur:

200.000 Tonnes pour le 2ème semestre 1945
et 620.000 Tonnes pour le 2ème semestre 1946

sur lequel du 1er avril au 1er mars seulement 108,737 tonnes, par suite des difficultés dans l'approvisionnement de ce "shipping," sont parvenues à destination.

La situation a été analogue en ce qui concerne les tourteaux. Alors qu'il eut fallu disposer de 535.000 Tonnes de tourteaux d'importation, les allocations du Combined Food Boards n'ont été pour le 2e trimestre 1945 que de 81.000 Tonnes pour les tourteaux en provenance de l'étranger et de 25.000 Tonnes pour les tourteaux en provenance de l'empire.

Il est hors de doute que pour la campagne 1946-1947 et malgré la perspective d'une récolte meilleure, la France devra faire appel dans une large mesure à l'importation pour entretenir et reconstituer son cheptel.

Epuisée par la guerre, la France ne pourra reconstituer son potentiel agricole que dans la mesure où l'aide de ses alliés lui permettra de lever la lourde hypothèque due à 5 années d'occupation.

Que demain elle dispose de tracteurs, de machines agricoles, d'engrais de produits anticytogamiques, d'aliments du bétail, non seulement elle assurera son propre ravitaillement mais encore elle aura la possibilité de fournir une aide économique à ses voisins.